



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Église Saint Pierre de Villefagnan: Voilement des croix et des statues

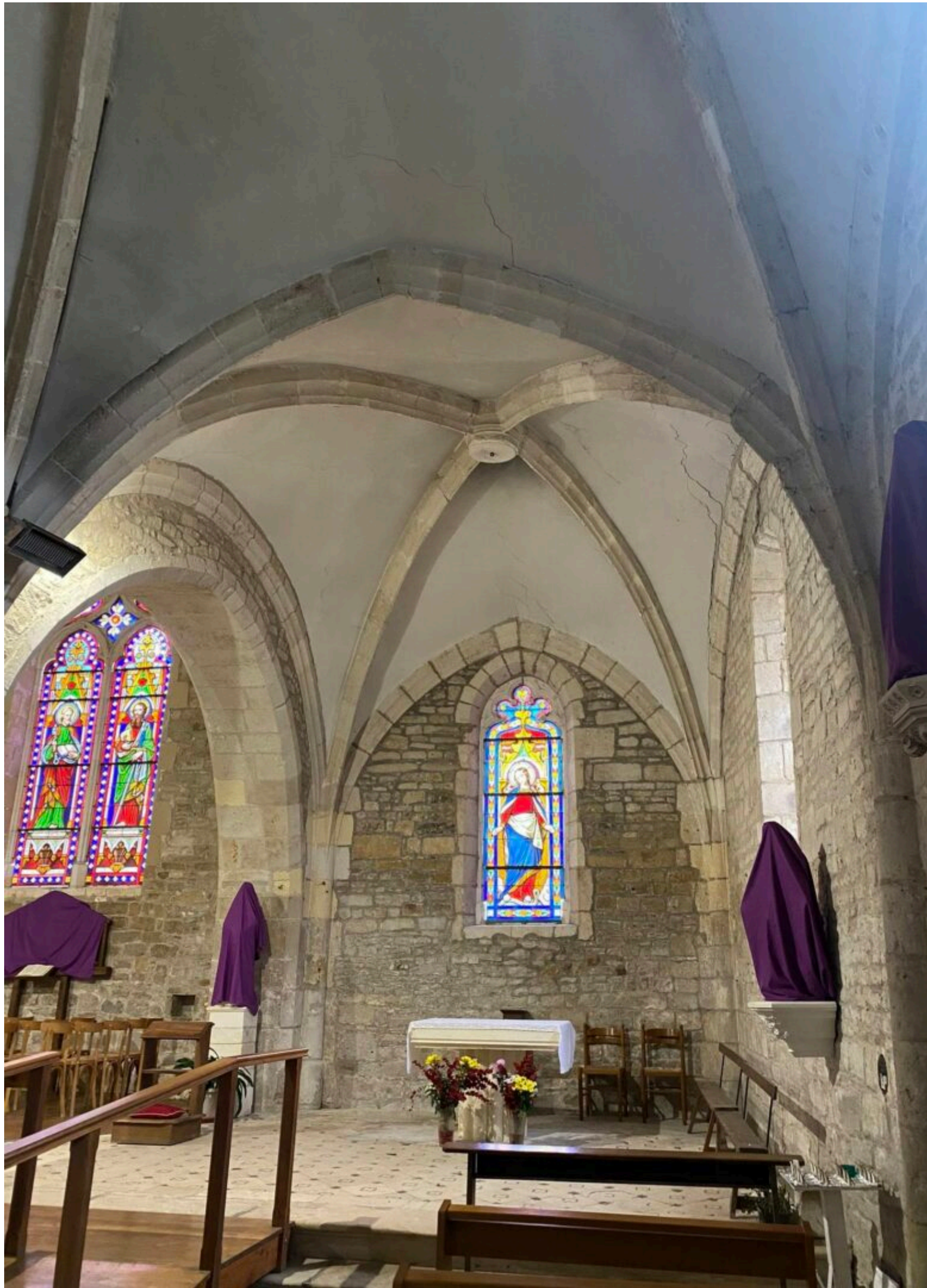
« Dans la tradition catholique, les crucifix, statues et images de saints (sauf le Chemin de Croix) sont recouverts d'un voile violet simple pendant le Carême, généralement dès le 3e ou 5e dimanche, ou parfois seulement le Jeudi saint.







Ce geste accompagne le dépouillement de l'autel et marque l'entrée dans la Passion du Christ, que l'Église revit progressivement, jour après jour puis heure après heure, jusqu'à la crucifixion : le voilement des croix et des statues à partir du cinquième dimanche de Carême marque le début du Temps de la Passion.





L'édifice est un lieu de prière
et de rassemblement.
Merci de faire silence
et d'abstenir une tenue décente.

Cette pratique symbolise un « jeûne visuel », invitant les fidèles à se détacher des apparences pour se recentrer sur la prière. En cachant les figures des saints, l'attention est portée uniquement sur la Passion du Christ »

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 21/05/2026 -

<https://charente.catholique.fr/nord-charente/actualites/eglise-saint-pierre-de-villefagnan-voilement-des-croix-et-des-statues/>